



L'assainissement et l'eau pour tous et partout ! Faisons de l'ODD 6 une réalité !




A l'occasion de la **Journée mondiale de l'eau**, CGLU, en collaboration avec ses partenaires ICLEI, GWOPA et le Conseil Mondial de l'Eau réaffirment que l'accès des populations à l'eau et à l'assainissement est une des priorités principales des gouvernements locaux et régionaux. **L'Objectif de Développement Durable 6 concernant l'accès universel à l'eau et l'assainissement incombe principalement aux gouvernements locaux et ne pourra être atteint sans une bonne gouvernance locale, une gestion maîtrisée des ressources naturelles et une urbanisation efficace.**

Une gestion effective de l'eau au niveau local est un préalable pour l'accomplissement des agendas mondiaux qui ont été adoptés, ces deux dernières années, par la communauté internationale et avec le concours des gouvernements locaux et leurs associations. La réalisation totale des Objectifs de Développement Durable, du cadre de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophe, l'Accord de Paris sur le Changement Climatique et le Nouvel Agenda Urbain dépend de la capacité des gouvernements locaux à relever les défis concernant l'eau en milieu urbain.

Dans le cadre de l'Objectif de Développement Durable, l'engagement est de "**garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement**" (ODD 6). Cet Objectif est prioritaire car la fourniture de l'eau et l'assainissement à tous les citoyens est une question de dignité, de santé, de développement. Les gouvernements locaux et régionaux sont au centre de toute stratégie qui doit conduire à réaliser cet Objectif et aussi l'Objectif de Développement Durable 11 "Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables".

2030 est la date butoir choisie par la communauté internationale pour atteindre l'ensemble des Objectifs, peu de temps nous sépare de cette échéance et chacun devra prendre ces responsabilités et mettre les moyens nécessaires pour y arriver, aucun effort ne devra être compté et aucune décision ou action reportée.

Pour atteindre l'Objectif de Développement Durable 6, les gouvernements locaux et régionaux devront entre autres :

-  **Appliquer les principes de bonne gouvernance**, et particulièrement les principes d'équité, de transparence et de responsabilité en matière d'assainissement et de gestion de l'eau, y compris la mise en œuvre des lois sur l'eau existantes ;
-  **Associer plus étroitement la gestion de l'eau à la planification**, la conception et le développement urbains, mais aussi aux autres secteurs pertinents de la gestion urbaine ;
-  **Utiliser un système tarifaire régulant la demande en eau** et encourageant sa conservation, tout en garantissant l'accès de l'ensemble de la population à cette ressource et à son assainissement ;

- **Accepter que les investissements à long terme dans le secteur de l'eau** produiront leurs effets à des échelles plus longues que celles des mandats électifs locaux, et que ces investissements ne pourront avoir lieu que si les élus décident de s'endetter à court terme ;
- **Gérer l'eau au niveau local et régional** en prenant suffisamment en compte les besoins en eau et la multiplicité des utilisations sur l'ensemble du bassin versant ;
- **Sensibiliser largement l'opinion publique** sur la valeur de l'eau et la nécessité de l'utiliser comme une ressource précieuse et limitée ;

Même si les gouvernements locaux jouent un rôle important dans la provision des services, l'appui de l'état central reste déterminant pour qu'ils accomplissent leur totale responsabilité. Les états sont donc fortement sollicités pour reconnaître l'intérêt des investissements en matière d'eau et d'assainissement et de financer les infrastructures nécessaires. Les états devront soutenir les gouvernements locaux pour réussir les missions qui leur sont confiées en s'assurant qu'ils aient les ressources suffisantes et appropriées. A cet égard, un renforcement des transferts de l'Etat, de la fiscalité locale, et des redevances, s'avère indispensable pour développer un service public de l'eau de qualité et accessible à tous. Cependant, compte tenu des besoins considérables, il est également indispensable, à brève échéance, de renforcer le recours à des préfinancements, à des crédits, et plus largement à des dispositifs d'intermédiation financière.

Il est essentiel pour les autorités locales et régionales de reconnaître le rôle important des ressources en eau dans d'autres secteurs ; de renforcer leur détermination à améliorer la sécurité de l'eau pour assurer le bien-être social, économique et environnemental face à une multitude de pressions telles que les tendances démographiques, le changement climatique et autres.

A l'occasion de la **Journée Mondiale de l'Eau** il est important de reconnaître et de souligner les efforts déployés par les gouvernements locaux et régionaux à travers le monde et notamment des petites communes pour assurer à leurs populations aux services d'assainissement. Nous souhaitons leur rendre hommage et les encourager à poursuivre leurs actions et leurs efforts.

ICLEI: www.iclei.org

GWOPA: www.gwopa.org

WORLD WATER COUNCIL: www.worldwatercouncil.org

UCLG: www.uclg.org

Avec le soutien de la **GLOBAL TASKFORCE:** www.gtf2016.org

